

Réunion du SOPEMI du 26-27 Septembre 1974

- Déclaration du Président du Centre de Développement de l'OCDE -

Depuis le milieu de l'année 1973, le Centre de Développement a été l'objet de diverses approches de milieux officiels des pays du Maghreb tendant à rechercher les moyens d'établir des politiques de migration cohérentes et intégrées dans les schémas économiques nationaux.

Faisant partie de ces approches se manifestait le désir très net de profiter des expériences d'autres pays d'émigration du "pourtour méditerranéen", notamment de ceux qui font partie de l'OCDE, désir d'autant plus justifié que les pays d'accueil étaient plus ou moins les mêmes et que le phénomène y présentait des aspects susceptibles de comparaisons fructueuses, dans ses dimensions et dans ses modalités diverses.

Lors du Séminaire organisé par le Centre de Développement à Vienne du 13 au 15 Mai 1974 et consacré à "la migration internationale dans ses relations avec les politiques d'ajustement industriel et agricole", ces désirs se sont précisés. Les divers experts invités à titre personnel et appartenant aux pays du Maghreb, ayant pris connaissance de documents décrivant les activités du SOPEMI, ont notamment souligné l'intérêt mutuel que pourrait présenter, sous une forme à déterminer, une association de leurs pays à ses travaux. Cet intérêt se trouva encore affirmé, aux yeux des <sup>organisateur</sup>organisateur du Centre de Développement, par la constatation d'~~incontestables~~ convergences entre la "grille du SOPEMI" et certaines des conclusions approuvées par l'ensemble des participants. Nous remercions la Division de la Main d'Oeuvre d'avoir bien voulu faire distribuer à la présente réunion le texte de ces conclusions. C'est pourquoi il a été décidé, en accord avec la Division de la Main d'Oeuvre, que le Centre de Développement prendrait, à l'occasion de cette réunion du SOPEMI, l'initiative de vous demander d'examiner les possibilités d'une association des pays du Maghreb à vos travaux.

Cette première démarche n'a bien entendu en principe qu'un caractère exploratoire car il nous a paru normal et indispensable de connaître votre opinion personnelle et vos réactions avant d'entrer officiellement en contact avec les autorités compétentes des pays du Maghreb.

.../..

Nous avons tout lieu d'attendre que l'intérêt grandissant manifesté par les experts de ces pays avec lesquels nous continuons d'entretenir des relations permanentes, se reflète dans une attitude positive de leurs autorités.

En ce qui nous concerne, nous sommes persuadés qu'il y aurait tout à gagner pour chacun des pays participants à un certain élargissement géographique du SOPEMI, entre autre vers des pays du pourtour méditerranéen où les phénomènes d'émigration présentent une certaine unité même si celle-ci est assortie de spécificités locales qui ne font que donner encore plus d'intérêt à des études comparatives et des échanges d'expériences, comme cela existe déjà d'ailleurs entre les pays de l'OCDE.

-----